

Objectifs pour les personnes en situation de handicap

- Comprendre l'ensemble du cheminement du dépistage organisé
- Etre en capacité de prendre une décision quant à la participation au dépistage organisé

Différents types d'actions

1. Connaitre le processus du dépistage organisé

L'animateur explique l'objectif du dépistage organisé et sa mise en application.

Pour cela, il pourra s'appuyer sur des outils type diaporama, des brochures d'information ou des vidéos. L'animateur fait son choix en fonction de ce qui lui paraît le plus adapté selon les spécificités des personnes qu'il accompagne.

Outils recommandés :

- Power Point « Pourquoi se faire dépister ? »
- Brochures de l'INCA : dépliant rassemblant toutes les informations sur les dépistages
- Affiches sur les dépistages
- Test en ligne : <http://vosconseilsdepistage.e-cancer.fr>
- Livre "getting on with cancer" : Livre uniquement imagé (dessins) qui décrit le parcours d'une personne en situation de handicap de l'annonce de la maladie au parcours de soins, tout en montrant les émotions.
- Supports vidéo :
 - Vidéo sur le dépistage du cancer colorectal en langue des signes française
 - Vidéo de l'INCA « Le cancer colorectal : pourquoi se faire dépister ? »
 - Vidéo de l'INCA « Dépistage du cancer colorectal : qui ? quand ? comment ?
 - Vidéo de l'INCA : « Cancer colorectal, se dépister ou en parler nous avons tous un rôle à jouer »

2. Faire un choix éclairé quant à la participation au dépistage organisé

Après s'être assuré que l'ensemble des participants a saisi le processus du dépistage organisé, l'animateur aborde la question du consentement.

L'animateur rappelle que participer au dépistage organisé est bien un choix : la personne peut décider de le faire, ou pas.

Outils recommandés :



Fiche sur le consentement de la personne

Fiche Action Associée :

Fiche action B : Promouvoir le dépistage organisé du cancer colorectal

Fiche action C : Promouvoir le dépistage organisé du cancer du sein